



Garde partagée et reprise après les vacances

Par **johnnie**, le **11/05/2015** à **14:56**

Pouvez-vous me dire comment fonctionne la reprise après les vacances scolaires. J'ai la garde le week-end tous les 15 jours ainsi que le mercredi tous les 15 jours également.

Sachant que je suis de garde en 2ème période pour cette année impaire 2015, mais j'ai accepté de garder ma fille la 1ère semaine. J'ai rendu sa fille à sa mère le samedi matin et elle l'a gardée jusqu'au dimanche de la 2ème semaine.

Déjà là il y a un problème comment se fait la garde pendant les vacances, du samedi au vendredi soir, ou du samedi au dimanche, je n'y comprends rien et pas de détails sur le papier du divorce et la mère fait vraiment ce qu'elle veut.

De plus, comment reprennent les week-end après les vacances ?

Je vous remercie de me donner des renseignements.